

OBJET **Matériels de paiement du stationnement sur voirie**
Sortie du patrimoine et cession pour démolition

La convention de délégation de service public (DSP) passée avec la SODIPARC en 2006 pour la gestion et l'exploitation du stationnement payant, comprend dans ses équipements des appareils appartenant à la Ville qui assuraient auparavant en régie la charge de ce service public.

Il s'agit des horodateurs pour le paiement du stationnement sur voirie, mis à disposition du délégataire dans le cadre de la continuité du service.

Ces appareils (répertoriés en annexe), obsolètes et hors d'usage aujourd'hui, ont tous été renouvelés dans le cadre du programme de renouvellement des équipements prévu dans la DSP et doivent être sortis des biens du patrimoine communal.

Aussi, je vous demande :

1. d'approuver la sortie de ces biens du patrimoine communal;
2. d'autoriser leur cession au délégataire pour destruction par un des démolisseurs agréés de la place.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 23 février 2018
Délibération n° 18/1-033

OBJET **Matériels de paiement du stationnement sur voirie**
Sortie du patrimoine et cession pour démolition

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/1-033 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini - 2ème adjointe au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la sortie de ces biens, répertoriés en annexe, du patrimoine communal.

ARTICLE 2

Autorise leur cession au délégataire pour destruction par un des démolisseurs agréés de la place.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180223-181033-DE
Date de télétransmission : 05/03/2018
Date de réception préfecture : 05/03/2018

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/03/2018



Gilbert ANNETTE

ANNEXE
Matériels concernés

Type horodateur	Nombre	Année de mise en service	Année de remplacement
DG4	45	1991	2007
DG4	4	1991	2012
DG4S2	2	1995	2012
DG4S2	4	1995	2013
DG4S2	14	1995	2013
DG4S3	9	1998	2016
DG4S3	11	1998	2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/03/2018



Gilbert ANNETTE